

FICHE DE MODELISATION DE PROJET D'INVESTISSEMENT



1. IDENTIFICATION

Intitulé de l'activité	AVICULTURE PONTE
Description du modèle	Exploitation avicole intensive en claustration, au sol, pour la production d'œufs de consommation destinés à la commercialisation en plateaux de 30 œufs.
Objectifs	Objectif général : Contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la réduction de la pauvreté.
	Objectifs spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à l'accroissement de l'offre nationale en produits d'origine animale par une production annuelle de 13 020 plateaux d'œufs de consommation /bande associés à d'autres produits comme les fientes et les poules réformées. - Création d'emplois (2 directs) - Augmentation des revenus des éleveurs
Plan opérationnel	Mise en place et élevage dans deux bâtiments , sur 18 mois, de bandes successives de 1500 poussins d'un jour avec un décalage de 5 mois entre les deux premières. Par la suite, une nouvelle bande sera mise en place après chaque réforme et vide sanitaire.

2. HYPOTHESES ET NORMES TECHNIQUES

Bâtiments d'élevage	<ul style="list-style-type: none"> - Site non inondable, facile d'accès, bien ventilé, ombragé et isolé des autres exploitations avicoles pour raison de biosécurité - Matériau isolant, en dur ou en matériaux locaux autant que le permettent les conditions sécuritaires - Orientation : perpendiculaire aux vents dominants en saison chaude - Ouvertures grillagées latérales sur la longueur, reposant sur un muret de 40 cm – Lanterneau (facultatif) – - Sol : en dur, pour une bonne désinfection - Volets pour empêcher la pénétration des rayons solaires - Toiture : en tôle aluminium, galva ou fibrociment, - Auvent suffisamment débordant pour une protection contre la pluie et le soleil - Bâches imperméables à dérouler le long des parois en cas de d'intempéries. - Densité /sujet : selon une occupation évolutive de l'espace qui suit le développement des sujets. Les normes sont : <ul style="list-style-type: none"> ✓ 00 à 08 semaines : 25 poules/m² ✓ 09 à 15 semaines : 10 à 12 poules/m² ✓ 16 à la fin de ponte : 05 à 06 poules/m²
Alimentation et abreuvement	<ul style="list-style-type: none"> - Alimentation <ul style="list-style-type: none"> ✓ Démarrage : 1 à 60 jours 2 kg ✓ Poulettes : 61 à 135 jours 4 kg ✓ Pondeuses : 136 jours à réforme 43 kg
	<ul style="list-style-type: none"> - Abreuvement : A volonté
Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une bonne hygiène générale et se référer aux services vétérinaires pour le programme de prophylaxie médicale. En cours. - Vide sanitaire de 15 jours entre les bandes pour le nettoyage et la désinfection des locaux, suivant le principe « All in, All out ».
Mortalité	<ul style="list-style-type: none"> - 1 à 3%

3. INDICATEURS FINANCIERS CLES

	Rubriques	Indicateurs	Montant (FCFA)
Investissements	Bâtiment d'élevage (2) + Magasin (m ²)	624	14 914 670
	Nombre de mangeoires	40	
	Nombre d'abreuvoirs (1 ^{er} et 2 ^{ème} âge)	70	
	Nombre de pondoirs	18	
	Radian, Lampe	3	
	Petit matériel	forfait	
	Imprévu (1%)	147 670	
Fonds de roulement (porte sur les dépenses d'exploitation jusqu'au pic de ponte pour les deux 1 ^{ères} bandes)	Poussins	2 400 000	15 836 400
	Transport	90 000	
	Aliment	10 910 400	
	Alvéoles	697 500	
	Débécage	120 000	
	Litière	96 000	
	Electricité, eau, gaz	172 500	
	Frais vétérinaires	750 000	
	Salaires	600 000	
COUT ESTIMATIF DU PROJET			30 751 070
Chiffres d'affaires	Vente d'œufs	68	14 229 000
Rentabilité	VAN : 8 010 721 FCFA		

4. FACTEURS CLES DE REUSSITE

- ❖ Veiller au respect des normes de construction des bâtiments d'élevage et créer un microclimat si nécessaire
- ❖ Etablir un bon plan de production de façon à ne pas connaître des périodes mortes de commercialisation ;
- ❖ En période chaude ou dans une zone de chaleur, choisir un plumage plutôt clair qu'un plumage noir qui accumulerait la chaleur.
- ❖ Ne jamais augmenter le temps de lumière obtenu naturellement pendant cette phase.
- ❖ Répondre aux exigences du marché en termes de couleur et de grosseur des œufs

5. RISQUES ET MITIGATION

Risques	- Chaleur - Maladies
Mitigation	- Micro climat, bonne ventilation, eau fraîche - Respect des mesures de biosécurité et du plan de prophylaxie conseillé - Souscrire une police d'assurance pour l'exploitation

6. ENCADREMENT ET FINANCEMENT

Institutions	Encadrement	Financement**
<ul style="list-style-type: none">- FONSTAB- Autres services du MEPA et partenaires- Autres établissements financiers*	<ul style="list-style-type: none">- Formation- Appui-conseil- Suivi- Mise en relation avec clients et fournisseurs	<ul style="list-style-type: none">- Apport (10%)- Emprunt (90%)- Garantie (Variable)- Taux d'intérêt (10%)- Durée (2 ans)

*FONSIS, FONGIP, ANIDA, PRODAC, BMN, DER, BNDE, LBA, AUTRES BANQUES

** Conditions appliquées par le FONSTAB pour ce modèle

